



Centre Intercommunal d'Action Sociale
PONTHIEU-MARQUENTERRE



CIAS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



EDITO DU PRÉSIDENT



En 2024, le Centre Intercommunal d'Action Sociale Ponthieu-Marquenterre a confirmé son engagement au service des habitants les plus vulnérables de notre territoire. Grâce à la mobilisation de nos équipes et à la mise en œuvre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM), nous avons renforcé notre présence de proximité, professionnalisé nos services, et développé de nouveaux partenariats.

Des actions concrètes ont vu le jour : expérimentation d'une nouvelle tournée de portage de repas, groupes de parole pour les aides à domicile, formations, temps de cohésion, ou encore initiatives en faveur du bien vieillir à domicile.

Je remercie l'ensemble des agents, partenaires et élus pour leur engagement. Ensemble, poursuivons en 2025 notre action pour un service public social humain, efficace et adapté aux réalités de notre territoire.

Claude Hertault
Président du CIAS Ponthieu-Marquenterre

SOMMAIRE

Organisation p. 4

Territoire d'intervention p. 5

Services p. 6

Chiffres clés p. 7

Chiffres clés RH p. 8

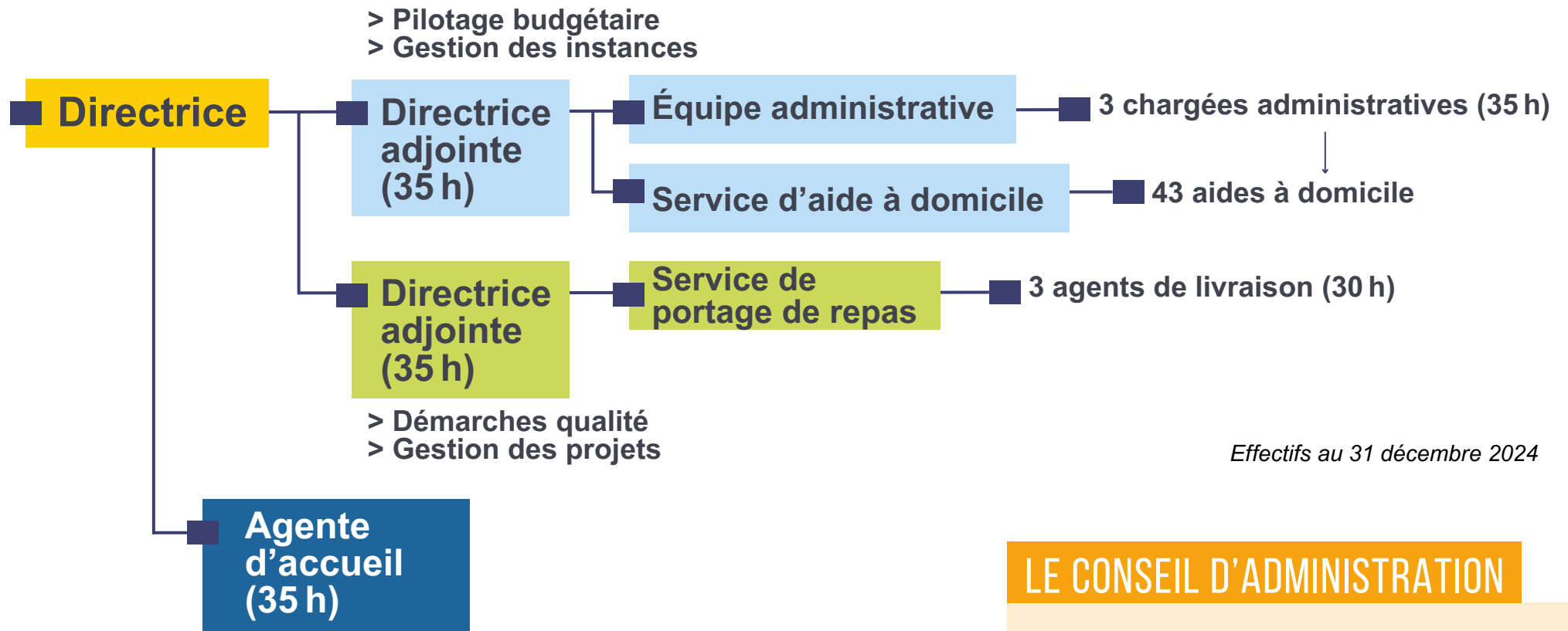
Compte administratif p. 9

Projets réalisés p. 10

Actions phares p. 11

Perspectives et projets 2025 p. 14

ORGANISATION



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de 9 membres nommés et de 9 membres élus.

Claude Hertault | Président
Maurice Forestier | Vice-Président

Le Conseil d'administration s'est réuni à 2 reprises au cours de l'année 2024

ÉVOLUTIONS

Mise en place, à titre expérimental, d'une 4^{ème} tournée de portage de repas d'octobre 2024 à juin 2025 : recrutement d'un nouvel agent (30 h / semaine)

MISSIONS

- Aider l'ensemble des personnes âgées, et / ou en situation de handicap en favorisant leur maintien à domicile dans de bonnes conditions
- Contribuer à leur épanouissement et leur apporter plus de confort

L'AIDE À DOMICILE

Le CIAS apporte son soutien aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, en lien avec leur entourage, afin de leur permettre de rester à domicile. Les aides à domicile interviennent sur les tâches quotidiennes : entretien, courses, repas, hygiène corporelle, lecture, promenade...

LE PORTAGE DE REPAS

Le CIAS propose un service de livraison de repas équilibrés à domicile. Ce service s'adresse aux personnes âgées et personnes en situation de handicap, même temporaire. La livraison permet d'entretenir le lien social grâce au contact régulier des livreurs, qui concourent à la sécurité de la personne au domicile.



SERVICES



La gestion de la téléassistance n'est plus assurée par le CIAS, elle a été reprise par le Département depuis le 1^{er} mai 2024.

CHIFFRES CLÉS

RÉUNIONS

> 27 réunions d'analyse de situations complexes

Participation moyenne/réunion : 6 agents (+ 50 % par rapport à 2023)

> 24 réunions point planning

Participation moyenne/réunion : 3 agents (- 50 % par rapport à 2023)

Arrêt des réunions "point plannings" dès le mois d'octobre 2024 dû à la baisse de participation des agents. Pour les modifications de plannings, ceux-ci viennent principalement rencontrer les gestionnaires lors des permanences, ou transmettent leurs demandes par message.

> 18 réunions d'équipe pour les aides à domicile (mise en place en décembre 2023)

Participation moyenne/réunion : 8 agents

AIDE À DOMICILE



> 280 bénéficiaires

243 en service prestataire
et 37 en service mandataire
- 0,7% par rapport à 2023

> 142 visites à domicile

+ 46 % par rapport à 2023

PORTAGE DE REPAS



> 283 bénéficiaires

- 3 % par rapport à 2023

> 47 658 repas servis

+ 3,83% par rapport à 2023

RESSOURCES HUMAINES

50 agents | service prestataire

pour un total de 50 731 heures

- 20% d'agents et nombre d'heures similaire à 2023

53 agents | service mandataire

pour un total de 11 237 heures

- 15% d'agents et -17% d'heures par rapport à 2023

FORMATIONS

Accompagnement à la prise de poste

- 5 agents

Formation PAMAL (Prévention des Accidents et Maladies de l'Appareil Locomoteur)

- 9 agents

Formation d'intégration en catégorie C

- 1 agent

PSC1 (Formation premiers secours citoyen)

- 11 agents

Recyclage SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

- 10 agents

Accueil de stagiaires

- 12 stagiaires

COMPTE ADMINISTRATIF

2024

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	374 931,26 €	Excédent reporté	326 721,25 €
Charges de personnel	1 331 394,51 €	Atténuations de charges	35 240,71 €
Autres charges de gestion courante	2 318,40 €	Ventes de produits ou de services	1 448 048,71 €
Charges exceptionnelles	15 186,24 €	Autres produits de gestion	253 916,51 €
Op. d'ordre de transfert entre sections	5 564,80 €	Produits exceptionnels	2 864,47 €
Total	1 729 395,21 €	Total	2 066 791,65 €

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté investissement	8 598,83 €	Dotations aux amortissements + Provision	5 564,80 €
Immobilisations incorporelles	-	Excédent de fonctionnement capitalisé, FCTVA, TLE (Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée, et Taxe Locale d'Équipement)	8 915,63 €
Immobilisations corporelles	1 961,81 €		
Total	10 560,64 €	Total	14 480,43 €

Mise en œuvre du CPOM 2023-2027

Le **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens** (CPOM) signé avec le Département pour la période 2023-2027 encadre les engagements réciproques autour de quatre objectifs prioritaires :

- Accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités
- Intervenir sur une amplitude horaire élargie, incluant les soirs, les week-ends et les jours fériés
- Contribuer à la couverture des besoins de l'ensemble du territoire
- Améliorer la qualité de vie au travail des intervenants

Projets déployés en 2024

L'année 2024 a vu la concrétisation de plusieurs actions structurantes en cohérence avec les objectifs du CPOM :

- Renforcement des compétences et professionnalisation

Formation à la rédaction du Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) suivie par 2 agents, permettant une meilleure individualisation de la prise en charge.

- Développement du réseau partenarial et territorial

Interventions d'acteurs spécialisés lors des réunions d'équipe : France Alzheimer, UDAF (Union départementale des associations familiales). Participation active du CIAS aux événements organisés par France Travail, l'Institut Régional du Travail Social, la Mission Locale, et les organismes de formation.

Multiples échanges institutionnels avec les partenaires tels que le Département, la MSA (Mutualité sociale agricole), l'ARS (Agence régionale de santé) et les DAC (dispositif d'appui à la coordination), favorisant une meilleure coordination.

- Amélioration de l'accessibilité et de la couverture territoriale

Location d'un véhicule à partir d'octobre 2024, pour assurer des permanences de proximité sur les sites de Rue et de Nouvion.

- Bien-être au travail et cohésion d'équipe

Organisation d'un premier temps de cohésion réunissant 12 AVS (auxiliaires de vie sociale) et 2 agents administratifs, renforçant le sentiment d'appartenance et les dynamiques collectives.

2^e session de la formation PAMAL à Ailly-le-Haut-Clocher et Nouvion pour 10 agents, soutenant la montée en compétences des professionnels.

Lancement d'un premier groupe de parole pour 7 AVS, espace d'échange favorisant la prévention des risques psychosociaux.

PORTAGE DE REPAS

Mise en place d'une 4^{ème} tournée de portage de repas à titre expérimental d'octobre 2024 à juin 2025

avec pour objectifs principaux :

- La livraison des repas pour 12 h 30 maximum chez les usagers. Cet horaire paraît mieux adapté aux personnes âgées ; auparavant elles recevaient leur repas pour le jour même trois fois par semaine, le lundi, mardi et mercredi, et les dernières livraisons de la tournée étaient effectuées vers 13 h 00.
- Accorder plus de temps à domicile pour la vérification des commandes. L'intention était d'accompagner les usagers, souvent en difficulté pour remplir leurs choix de menus, afin d'éviter les réclamations adressées au prestataire " la Normande " liées à des erreurs de saisie. Il s'agissait aussi d'identifier ces difficultés et de les transmettre au service concerné.

Cette expérimentation a pris fin au 1^{er} juillet 2025 compte tenu de la stabilité du nombre de bénéficiaires. Une nouvelle organisation de livraison la veille pour le lendemain a été mise en place en juillet 2025.



CONVENTIONS PARTENARIALES

Renouvellement de la convention avec l'UFOLEP

(Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique)

Les ateliers " Seniors Soyez Sport " pour les plus de 60 ans ont pour objectifs de :

- Favoriser le bien-être des participants par l'activité sportive
- Permettre l'entretien des capacités physiques en s'amusant
- Faciliter les relations amicales entre les participants
- Créer une dynamique collective dans chaque atelier

TEMPS DE COHÉSION AIDES À DOMICILE

Organisation d'une chasse au trésor en mode *escape-game* à laquelle ont participées 14 personnes (12 AVS accompagnées de 2 agents administratifs) à Domvast en juin 2024.

Objectif : créer et renforcer les liens entre les agents et l'équipe administrative, contribuant à favoriser la reconnaissance et le respect mutuel, à développer l'attention à l'autre et à faciliter le dialogue et la fluidité des échanges.

Retour des agents : « un moment très agréable partagé avec d'autres collègues », « très agréable, bonne entente entre les collègues », « temps de cohésion très agréable, convivial »



FORMATION PAMAL 2024

(Prévention des Accidents et Maladies de l'Appareil Locomoteur)

Objectif : permettre aux participants d'acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être leur permettant de préserver la santé de leur appareil locomoteur et réduire leurs risques physiques personnels



ADAPTATION DU LOGEMENT AU VIEILLISSEMENT

Organisation avec les partenaires (Mouvement Solidaires pour l'habitat - SOLIHA, Département de la Somme, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail - CARSAT) d'un après-midi d'échange sur l'aménagement du logement pour bien vieillir chez soi en novembre 2024.

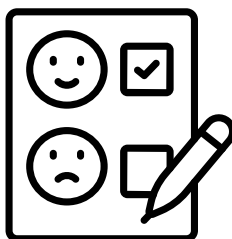


DOTATION DES PREMIÈRES TENUES DE SERVICE

Les aides à domicile et agents de portage des repas ont reçu les premières tenues de représentation aux couleurs du CIAS. Au 1^{er} trimestre 2024, des t-shirts, blousons et chaussures ont été remis aux agents de portage, ainsi que quatre pantalons par personne en novembre 2024.



ACTIONS PHARES



SENIORS : MOBILITÉ ET NUMÉRIQUE EN QUESTION

Le CIAS a réalisé une enquête auprès des personnes de plus de 60 ans sur le territoire. Distribué par les communes à environ 11 000 usagers, il a reçu 840 réponses, soit un taux de retour de presque 7,5 %.

Les commentaires font ressortir deux freins principaux :

- des problèmes de mobilité
- des difficultés d'utilisation d'internet pour les démarches administratives

PERSPECTIVES ET PROJETS 2025

1. Continuité des actions dans le cadre du CPOM

- Instauration des réunions d'analyse de situation
- Étoffement du réseau partenarial notamment en lien avec les besoins de recrutements
- Partage de connaissances et de savoir-faire avec les partenaires
- Formation sur le projet d'accompagnement personnalisé pour 2 autres agents (réalisée en mars 2025)
- Reconduction de la formation PAMAL pour 10 nouveaux agents
- Incitation d'autres agents à participer au dispositif d'astreintes
- Nouvelle analyse de la sectorisation en tenant compte des nouveaux recrutements
- Développement de moments de convivialité (2 temps de cohésion à organiser en 2025)
- Mise en place de groupes de parole avec l'intervention d'un psychologue (un premier groupe a eu lieu le 18 juin 2025 : retour très positif des agents ayant participé)
- Renouvellement de la flotte téléphonique (juillet 2025)
- Réflexion à mener sur l'évolution des actions du CPOM pour 2026 - 2027

2. Réorganisation du service de portage de repas

Arrêt de la 4^{ème} tournée et mise en place de la livraison la veille (réorganisation faite au 1^{er} semestre 2025 pour mise en application en juillet)

3. Travail engagé sur la réforme des services à domiciles

Éléments transmis au Département en mars 2025 dont notamment le livret d'accueil du CIAS et le règlement de fonctionnement du service. Mise en place d'un groupe de travail, conventionnement en cours avec des cabinets de soins infirmiers, conventionnement à prévoir avec les organismes d'aide au répit pour l'aidant.

4. Réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) avec la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

6. Poursuite du travail en collaboration avec la direction des Ressources Humaines pour l'amélioration du service

7. Mise en place d'un nouvel atelier avec l'UFOLEP (secteur de Rue)



Centre Intercommunal d'Action Sociale
PONTHIEU-MARQUENTERRE

CIAS Ponthieu-Marquenterre

33 bis route du Crotoy
80120 Rue

cias@ponthieu-marquenterre.fr
09 70 20 00 61